



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale

**« Québec tourne le dos à son engagement d'éliminer la
pauvreté »**

- Claude Leblond, T.S., président, Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Montréal, le mardi 8 juin 2010 – « *Il semble qu'après avoir convié tout le Québec à un grand rendez-vous national pour lutter contre la pauvreté, le gouvernement ait oublié de s'y présenter lui-même* ». C'est ce qu'a déclaré M. Claude Leblond, T.S., président de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec en réaction au plan dévoilé en fin de semaine. De plus, observe M. Leblond, même le mot « pauvreté » a été retiré du titre.

Le nouveau plan ne mérite pas la note de passage

Pour l'OTSTCFQ, le Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale confirme ce que le plus récent budget laissait craindre : Québec subordonne la lutte contre la pauvreté au rétablissement de l'équilibre budgétaire. Ainsi, à l'instar du Collectif pour un Québec sans pauvreté, l'OTSTCFQ croit que les quelques mesures d'aide annoncées dans le Plan suffiront à peine à compenser les coupes de services et les hausses de tarifs que devront assumer les personnes à moyen et à faible revenu ainsi que celles vivant déjà sous le seuil de la pauvreté. « *Parce qu'il n'améliore en rien les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et qu'il renonce aux principaux objectifs de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous croyons que le plan d'action gouvernemental annoncé ce week-end doit être retourné à l'expéditeur, comme le propose si bien le Collectif pour un Québec sans pauvreté.* » d'ajouter M. Leblond.

Deux recommandations fondamentales toujours sans réponses

Claude Leblond rappelle qu'en 2009, dans le cadre de la consultation nationale qui a mené au nouveau plan d'action, l'OTSTCFQ avait formulé deux recommandations fondamentales : la fin de la catégorisation des personnes assistées sociales (aptées ou inaptées au travail) et la pleine exemption des pensions alimentaires pour enfant dans le calcul du revenu imposable des personnes bénéficiaires de mesures d'assistance. Or, non seulement ces demandes qui font consensus n'ont-elles pas été réalisées dans la première phase du Plan, elles sont toujours inexistantes dans la phase deux.

« À propos de la catégorisation, de plus en plus de professionnels de la santé et des services sociaux ressentent un profond malaise à évaluer les aptitudes au travail d'une personne, sachant qu'ils se font ainsi complices de mesures discriminatoires portant atteinte à la dignité humaine. Par ailleurs, le refus d'accorder la pleine exemption des pensions alimentaires démontre que l'État croit toujours au préjugé voulant que les personnes assistées sociales ne soient pas assez responsables pour s'occuper de leurs enfants et que le gouvernement doit le faire à leur place », précise le président de l'OTSTCFQ pour qui une telle façon de voir les choses perpétue le préjugé voulant qu'il y ait « de bons pauvres », ceux qui sont inaptes au travail, et de « mauvais pauvres » qui refusent de se prendre en main pour améliorer leur sort.

Réactions au budget du ministre Raymond Bachand

D'autre part, l'OTSTCFQ est d'avis que le budget du ministre Raymond Bachand heurte de plein fouet le principe d'universalité des soins de santé et de services sociaux, en ouvrant la porte à l'implantation d'une franchise santé et d'un ticket modérateur. À cet égard, le président de l'Ordre croit que le gouvernement n'a pas la légitimité de mettre de côté les valeurs de justice sociale et de solidarité de la société québécoise sans d'abord en discuter avec la population : *« 90 % des hausses d'impôt frappent les familles, alors que la contribution des entreprises s'établit à moins de 10 %. De tels chiffres ne démontrent-ils pas que l'exercice du vivre-ensemble et de la solidarité a été remplacé par une logique purement comptable qui déplace le fardeau fiscal vers les moins fortunés? Quand la population a-t-elle été consultée sur ce virage idéologique? »*

Enfin, le président de l'OTSTCFQ s'inquiète des impacts que les coupes budgétaires en santé et en services sociaux auront sur la capacité de ses membres à offrir l'ensemble des services requis par la population : *« L'acquisition et la mise à jour des compétences nécessaires pour répondre aux besoins psychosociaux des individus, des familles, des groupes et des collectivités passe en grande partie par la formation continue. Étant donné que les ordres professionnels ont pour principal mandat de protéger le public, nous devons nous assurer que la population reçoit des services sociaux de la part de professionnels dont les compétences sont toujours à la hauteur ».*

Source : Luc Trottier
Directeur des communications
514 731-3925 poste 244
Cellulaire : 514 943-1435
ltrottier@otstcfg.org